

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
03/12/2020

Nombres de membres en exercice : 11  
Nombres de membres Présents : 10  
Nombres de membres Absents : 1  
Nombre de procurations : 1  
Nombre de votants : 11

Date Affichage  
03/12/2020

Séance du 8 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : Mme BADIE F., M. BRILLARD M., M. LAUBRAY. J, M. V. PICHEYRE, M. PUJOL D., M. VAILLS S, Mme DABOUIS N., M. DOMINGO J.D, MIRAN P.

Absents excusés : M. CORREIA J.,

Procurations : M. CORREIA J. à Mme BADIE F.,

**Objet de la Délibération**

**APPEL A PROJET « CONSTRUISONS BOIS DANS LES PYRENEES ORIENTALES» EN PARTENARIAT AVEC DEPARTEMENT POUR L AMENAGEMENT DU LAC DE L OLIVE**

Le Maire rappelle que la Mairie est propriétaire du petit lac route des pistes allant vers la station de ski de Formiguères.

Le Département lance un appel à projet sur la filière bois.

Afin de soutenir :

- La réalisation de projets valorisant le bois (si possible local) dans les aménagements extérieurs,
- Promouvoir les matériaux renouvelables en valorisant une filière locale
- Contribuer à une gestion forestière durable et réduire la vulnérabilité des massifs boisés au risque incendie.
- Renforcer la démarche du Département dans la lutte contre le changement climatique.

Cet appel à projet serait financé à hauteur de 50% ou un plafond de 20 000 € par le Département selon le projet déposé.

Cet aménagement permettrait de relier le village à la station dans un projet 4 saisons, en créant une activité saisonnière en plus de l'activité de pêche déjà existante avec une partie restauration sur place, table de pique-nique, un sentier d'interprétation aménagé autour du Lac avec des passerelles bois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** de répondre à l'appel à projet du PNR « Construisons Bois dans les Pyrénées Orientales » pour le l'aménagement paysager du lac de l'olive.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document en ce sens.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 8 Décembre 2020

Le Maire,  
P. PETITQUEUX

